

COMITÉ SYNDICAL

RÉUNION DU 12 DÉCEMBRE 2011 à 18:30

Sous la présidence de Monsieur le doyen d'âge

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Mr Alain RENARD (Vice-Président), Mr Bernard LAURET (Vice-Président), Mr Bernard DUSSAUT (Titulaire), Mr Christian MUR (Titulaire), Mme Isabelle SALIS (Suppléante), Mr Emmanuel MOULIN (Titulaire), Mr Jean-Luc LAMAISON (Titulaire), Mr Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Mr Benoît GHEYSENS (Titulaire), Mr Christian PASQUET (Suppléant), Mr Xavier PITON (Titulaire), Mr François RAYNAUD (Suppléant), Mr Jeannot PEISINO (Suppléant), Mr Yves LECAUDEY (Titulaire), Mr Martial MIGNET (Titulaire), Mr Bernard FRAICHE (Titulaire), Mr Patrick MEIFFREN (Titulaire), Mr Grégory JOSEPH (Titulaire), Mr Didier OCHOA (Titulaire), Mr Jean-Michel JACQUELIN (Titulaire), Mr Nicolas TARBES (Titulaire), Mr Jean-Bertrand SEINTOURENS (Titulaire), Mr Jean-Pierre LEAL (Suppléant), Mr Georges LAYRIS (Titulaire), Mr Alain QUEYRENS (Titulaire), Mr Alain SEBRECHT (Titulaire), Mr Jean FAVORY (Suppléant), Mr Philippe BOISSONNEAU (Titulaire), Mr José BLUTEAU (Titulaire), Mr Georges BERNARD (Titulaire), Mr Jean BUNGERT (Titulaire), Mr Jean CLAVERIE (Titulaire), Mr Francis DUSSILLOLS (Titulaire)

()

DÉLIBÉRATION N°20111214_007

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

www.girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20111214_007
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

I/ Exposé des motifs

S'agissant de l'aménagement numérique du territoire

A) Contrat de partenariat public Privé

La construction du réseau de collecte s'est achevée en juillet 2011. Le recettage du réseau est en cours de finalisation. La phase de commercialisation est donc maintenant un des points clés sachant qu'elle a une influence directe sur les recettes du syndicat et le coût net public du projet (loyers du contrat de partenariat moins les recettes commerciales). Ce point est donc à suivre avec une attention particulière en 2012. 12,4M€ de fonds européens (FEDER) ont été attribués au syndicat et 8,9M€ ont été perçus en octobre 2011. Le reliquat sera demandé au début de l'année 2012. La perception des fonds FEDER a entraîné une mise à jour de la participation du Conseil général qui est passé de 40M€ en VAN (Valeur Actualisée Nette) à 32,38M€ en VAN. Parallèlement, le Conseil général souhaite prolonger, dans le cadre du contrat de partenariat, l'action de Gironde Numérique et financera une grande partie du projet « GirNum V2 » destiné à étendre le réseau de collecte, amorcer la fibre optique à l'abonné et couvrir les principales zones grises. Cette action augmentera donc la contribution du Conseil général pour les années qui viennent.

B) Projet « GirNum V2 »

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), défini par l'article 1425-2 du CGCT a été achevé en octobre 2011 après une année de travail. Il a été validé lors de la Commission Consultative Régionale pour l'Aménagement Numérique des Territoires (CCRANT) du 21 novembre 2011. Pour les territoires girondins hors CuB, il est recommandé de procéder d'une part à un premier déploiement de la fibre optique à l'abonné sur une commune test et d'autre part à l'extension du réseau de collecte et de montée en débit des principales zones grises (débits inférieurs à 2 M/bits).

Il est donc proposé que Gironde Numérique lance ce projet complémentaire dès le début de l'année 2012 avec:

- une à deux expérimentations de déploiement de la fibre optique à l'abonné. Les lieux des expérimentations et déploiement seront à déterminer suite aux études en cours. Il est en effet nécessaire de choisir un lieu suivant plusieurs critères (proximité du réseau de collecte, localisation en zone grise, nombre de lignes suffisantes, présence d'un fournisseur d'accès internet)

- l'extension du réseau de collecte et de montée en débit des principales zones grises (débits inférieurs à 2 M/bits). Le nombre d'installation de montée en débit à construire est évalué entre 49 et 53.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

**DÉLIBÉRATION N°20111214_007
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012**

Concernant la mise en place de services numériques d'administration électronique mutualisés pour les membres

Les services numériques mutualisés entre adhérents du syndicat sont en phase de déploiement. Ils sont facultatifs. Les territoires qui ont adhéré sont les communautés de communes de Bazas, Captieux Grignols, Coeur Médoc et la commune de Gaillan, du Cubzaguais et ses communes, du Fronsadais, de Médoc Estuaire et ses communes, de la Médulienne et ses communes, de Montesquieu, de Saint Savin, la Mairie d'Arveyres (adhésion par appel d'offres), le syndicat d'eau du Blayais (adhésion par appel d'offres) et le syndicat mixte SEMOCTOM (adhésion par appel d'offres). Le centre de données publiques girondin est opérationnel depuis septembre dernier.

Le financement des services se fait par les contributions des collectivités bénéficiaires et par le report du résultat 2011 d'un montant estimé à 500 000€ qui sera utilisé sur 3 ans. Ce financement recouvre les deux agents en charge du projet, les investissements nécessaires au niveau du matériel et les charges d'exploitation.

II/ Perspective financière

A) Budget Principal

La proposition du Budget 2012 est prévue à partir des contributions des membres et d'une reprise anticipée des résultats 2011.

Le Bureau Syndical de Gironde Numérique propose ainsi d'augmenter les adhésions de 2,7% pour l'année 2011. Comme il avait été annoncé lors du DOB 2011, cette augmentation est liée au recrutement du poste de technicien territorial et de la prise en compte de l'inflation ainsi que du Glissement Vieillesse Technicité (GVT) des charges de personnel. Ce montant évoluera également en fonction des nouveaux potentiels fiscaux et recensement de la population. Les plafonds des adhésions obligatoires seront supprimés afin de faire face à la fusion des communautés de communes et de la future réforme territoriale de 2014.

Le budget principal sera retracé de la manière suivante:

Dépenses récurrentes du syndicat

Les dépenses récurrentes du syndicat sont couvertes par les contributions obligatoires. Un appel à contributions en tant qu'adhésion au Syndicat Mixte sera fait tant pour les besoins d'investissement que pour les charges de fonctionnement du Syndicat Mixte qui sont des dépenses obligatoires.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20111214_007

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

Les recettes prévisionnelles attendues d'une part des 43 Communautés de Communes et d'Agglomération et, d'autre part, du Département de la Gironde, s'élèveraient respectivement à 224 678 euros et à 232 643 euros.

En fonctionnement, la somme totale des recettes prévue par les contributions est de 457 321 euros.

Restes à Réaliser

Les restes à réaliser 2011 seront couverts par la reprise anticipée du résultat. Ils correspondent principalement aux marchés d'études en cours (suivi financier du contrat de partenariat).

Les services numériques

Les dépenses liées à la mise en place des services numériques correspondent principalement au financement des infrastructures, des matériels, des logiciels et des ressources humaines. L'équilibre du modèle économique dépend de l'adhésion facultative des membres du Syndicat.

B) Budget Annexe « aménagement numérique du territoire »

Ce budget retrace:

-d'une part les écritures liées au Contrat de Partenariat pour payer les loyers afférents comprenant les loyers L1 (Investissement), L2 (Financement), L3 (Exploitation), L4 (Impôts et Taxes). Le budget présenté rend compte des contributions du FEDER, des EPCI adhérentes et de la Région Aquitaine. Ce budget primitif 2012 prendra également en compte le résultat reporté 2011.
-et d'autre part les écritures liées au projet « GirNum NV2 » (montée en débit avec les NRA-MED et expérimentation FFTH)

Les loyers qui suivent reprendront le vote de la délibération fixant les AE-AP/CP (Autorisations d'Engagement, Autorisation de Programmes et Crédits de Paiement). Les crédits de paiement alloués pour les loyers de fonctionnement comprennent une marge de sécurité de + 3% par rapport aux loyers contractuels afin de faire face à l'indexation.

***Pour la partie Contrat de Partenariat Public Privé:
Exploitation***

Les dépenses sont évaluées à 4 755 497 euros :

- Loyers L2 : 1 891 550 euros,
- Loyers L3 + L4: 2 863 947 euros,

Les recettes prévisionnelles comprennent notamment le FEDER, les recettes commerciales ainsi que la reprise de l'amortissement des subventions d'investissement. Ces subventions d'investissement sont amorties sur la durée résiduelle du contrat et comptabilisées au 1er janvier de l'année de leur encaissement.

www.girondenumerique.fr

**DÉLIBÉRATION N°20111214_007
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012**

Investissement

Les dépenses sont évaluées à 11 355 340 euros :

- Loyers L1 : 10 261 040 euros,
- Amortissement des subventions d'investissement : 1 094 300 euros

Les recettes prévisionnelles sont évaluées à 11 355 340 euros

- EPCI adhérentes : 329 800 euros,
- Conseil Régional d'Aquitaine : 199 000 euros,
- FEDER: 1 117 047 euros
- Résultat reporté évalué à 9 709 493 euros.

Le résultat reporté ainsi que les amortissements des subventions d'investissement seront ajustées d'ici le vote du Budget primitif 2012.

Pour la partie « GirNum V2 »:

Le financement de ce projet est évalué à 10,3M€ sur 4 ans études, ressources humaines et travaux compris. Le Conseil général, s'il valide et vote le projet, devrait intervenir à hauteur de 7,112M€ (investissement et fonctionnement), les adhérents de Gironde Numérique à hauteur de 530 000€ et une participation de l'Etat estimée à 2,658M€. Ce projet sera soumis aux votes des adhérents en 2012. Ces estimations financières seront ajustées une fois les études techniques connues et les modalités du financement de l'Etat précisées.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs:

- de bien vouloir mettre au débat la présente note d'orientation budgétaire.

Le Comité Syndical **ATTESTE** de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire

Adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte GIRONDE NUMÉRIQUE,

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr

DÉLIBÉRATION N°20111214_007
DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2012

le 12 décembre 2011

Pour expédition conforme.

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - Mail : accueil@girondenumerique.fr